

# "Réflexénergie, pour des bâtiments plus performants sur notre territoire."

Assurer un développement durable et cohérent de notre agglomération, tel est le souci de la Communauté urbaine de Dunkerque. La politique communautaire en matière d'énergie s'inscrit pleinement dans cette perspective.

À travers nos choix et nos actions, nous cherchons à inciter à une meilleure maîtrise de la demande et à renforcer l'efficacité énergétique, afin de nous permettre de mieux lutter contre l'effet de serre.

En 2004, la Communauté urbaine de Dunkerque a initié une opération de thermographie afin de vous aider à maîtriser vos consommations d'énergie et de mieux isoler vos bâtiments et vos logements. Aujourd'hui, nous avons décidé de lancer l'Opération « Réflexénergie Dunkerque Grand Littoral ».

À travers cette initiative, nous cherchons à faire en sorte que les bâtiments soient plus performants sur la Communauté urbaine de Dunkerque.

4 couleurs caractérisent ce réflexe économe :

- pour l'isolation** (bleu)
- pour le chauffage performant et la ventilation** (orange)
- pour les énergies renouvelables et le solaire en particulier** (jaune)
- pour les équipements ménagers et les gestes économes** (vert)

Cette opération et les 4 axes qu'elle comprend s'inscrit donc pleinement dans la logique des accords de Kyoto.

Dès maintenant agissons et tous ensemble ayons le « réflexénergie ».

Très cordialement,  
  
**Michel DELEBARRE**  
 Ancien ministre d'État  
 Député-Maire  
 Président de la Communauté urbaine de Dunkerque



Avec le partenariat :  
**Du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables,**  
**Du Ministère du Logement et de la Ville**



Et les membres de :



**Pour plus d'informations, contactez :**  
**la Direction Energie de la Communauté urbaine de Dunkerque au numéro suivant :**

**Numéro Vert 0800 283 675**  
 [APPEL GRATUIT]



Pertuis de la Marine  
 BP 5530 - 59386 Dunkerque Cedex 1  
 Tél. +33 (0)3 28 62 70 00

## L'ISOLATION

- Armbouts-Cappel
- Bourbourg
- Bray-Dunes
- Cappelle-la-Grande
- Coudekerque
- Coudekerque-Branche
- Craywick
- Dunkerque
- Fort-Mardyck
- Grand-Fort-Philippe
- Grande-Synthe
- Gravelines
- Leffrinckoucke
- Loon-Plage
- Saint-Georges-sur-l'Aa
- Saint-Pol-sur-Mer
- Téteghem
- Zuydcoote

# Les aides



[www.dunkerquegrandlittoral.org](http://www.dunkerquegrandlittoral.org)



## L'isolation en question

Parce que bien isoler les bâtiments et surtout les toitures, c'est un geste concret pour économiser l'énergie et préserver la Planète, la Communauté urbaine de Dunkerque vous encourage et vous soutient financièrement avec des aides variant de **6 à 8 euros** par m<sup>2</sup> isolé\*.

### > Vous

- Vous habitez sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque ?
- Vous êtes propriétaire, bailleur ou locataire d'un logement individuel ou collectif construit avant 1982 ?
- Vous avez rencontré un conseiller énergie communautaire ?
- Vous souhaitez entreprendre des travaux d'isolation en toiture réalisés par un professionnel partenaire Réflex'énergie ?

**Vous pouvez donc bénéficier d'une aide communautaire.**

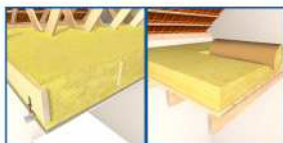
### > A quelle conditions ?

Cette mesure s'applique à partir du 15 septembre 2006, dans la limite de 100m<sup>2</sup> à isoler. La qualité d'isolation exigée est de : 5,5m<sup>2</sup>K/W pour les combles et 3m<sup>2</sup>K/W pour les toitures terrasses.

### > Comment ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller énergie de la Communauté urbaine de Dunkerque qui vous délivrera un dossier d'aide et vous assistera gratuitement tout au long de votre projet.

\* voir conditions d'attribution des aides avec le conseiller énergie



#### Combles perdus :

Isolation sur plancher et sous ferme :  
Résistance thermique **minimale R : 5,50 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolants conseillés :  
■ Laine de verre  
■ Laine de verre soufflée  
■ Laine de roche  
■ Laine de bois  
■ Chanvre



#### Combles aménagés :

Isolation des rampants sous chevrons :  
Résistance thermique **minimale R : 5,50 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolant conseillé :  
■ Laine de verre  
■ Laine de roche  
■ Laine de bois  
■ Chanvre



#### Combles aménagés :

Isolation par l'extérieur sur chevrons (Sarking)  
Résistance thermique **minimale R : 5,50 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolants conseillés :  
■ Polyuréthane  
■ Polystyrène extrudé



#### Doublage de murs :

Isolation des murs avec un complexe associant un isolant et une plaque de plâtre de 10 mm.  
Résistance **minimale R : 3,00 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolants conseillés :  
■ Laine de verre  
■ Polystyrène graphité  
■ Polystyrène extrudé  
■ Polyuréthane

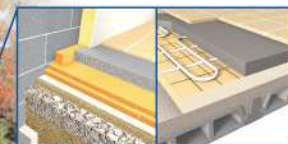
#### Murs avec contre cloison :

Isolation des murs avec une contre cloison plaque de plâtre, briques...  
Résistance thermique **minimale R : 3,00 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolants conseillés :  
■ Laine de verre  
■ Polyuréthane



#### Toiture terrasse :

Isolation toiture inversée, support sous protection lourde et support auto protégé semi indépendant.  
Résistance thermique **minimale R : 3,00 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolants conseillés :  
■ Polyuréthane  
■ Polystyrène extrudé



#### Sols :

Isolation sous chape et sur terre plein :  
Résistance thermique **minimale R : 3,00 m<sup>2</sup>K/W.**  
Isolants conseillés :  
■ Polystyrène extrudé  
■ Polyuréthane

## Ce qu'il faut savoir !



■ Pour répondre aux exigences, vous devez obligatoirement utiliser des isolants avec un marquage **CE** et une certification **ACERMI**. Vous pouvez vérifier ces données obligatoires ainsi que la performance thermique **R** sur l'étiquette du produit.

■ Pour réduire vos consommations d'énergie, optimisez votre isolation en y associant un double vitrage et une ventilation performante.